



VILLE DE GRACEFIELD
Au ❤️ de la Gatineau

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
VILLE DE GRACEFIELD

Séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Gracefield, tenue le 25 mars 2024, à la salle du conseil, située au 3, rue de la Polyvalente, Gracefield, à 18 h 00.

Sont présents les membres du conseil, Madeleine Caron, Alain Labelle, Mélanie Lefebvre, Hugo Guénette et Jean-Philippe Caron.

Monsieur le conseiller Daniel-Luc Tremblay a motivé son absence.

Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire Mathieu Caron.

Est également présente madame la directrice générale adjointe et greffière Julie Thérien.

La séance du conseil se tient conformément au règlement de régie interne no. 136-2016.

2024-03-088 Ouverture de la séance extraordinaire

Monsieur le conseiller Hugo Guénette, appuyé par madame la conseillère Mélanie Lefebvre, propose et il est résolu :

Que la présente séance extraordinaire soit ouverte, il est 18 h 00.

Monsieur le maire Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2024-03-089 Adoption de l'ordre du jour

Monsieur le conseiller Hugo Guénette, appuyé par madame la conseillère Mélanie Lefebvre, propose et il est résolu :

Que l'ordre du jour pour la séance extraordinaire soit le suivant :

1. Ouverture de la séance extraordinaire
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Octroi de mandat AKIFER – Programme pour l'élaboration des plans de protection des sources d'eau potable (PEPPSEP)

4. Mandat Deveau avocats – Dossier matricule 3898-89-8559
5. Plan de Gestion des Actifs en EAU – Ministère des Affaires municipales et de l’Habitation
6. Avis de motion – Premier projet de règlement numéro 242-2024 modifiant les règlements de zonage numéro 132 de l’ancienne municipalité de Wright, numéro 169.1 de l’ancienne municipalité de Gracefield, numéro 138 de l’ancienne municipalité de Northfield concernant les établissements d’hébergement touristique de courte durée pour les résidences secondaires
7. Avis de motion – Règlement numéro 243-2024 modifiant le règlement relatif à la tarification des permis et autres numéro 171-2017 pour l’ajout de l’usage Établissements d’hébergement touristique
8. Avis de motion – Règlement 244-2024 modifiant le règlement relatif à l’émission des permis et certificats numéro 166-2017 concernant les permis et certificats pour l’ajout de l’usage Établissements d’hébergement touristique
9. **REPORTÉ** Support au projet de Logement santé
10. Embauche d’un journalier saisonnier
11. Varia
12. Levée de la séance extraordinaire

D’adopter l’ordre du jour tel que présenté.

Monsieur le maire Mathieu Caron, président d’assemblée, demande si les membres du conseil sont d’accord avec l’adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2024-03-090 Octroi de mandat AKIFER – Programme pour l’élaboration des plans de protection des sources d’eau potable (PEPPSEP)

Considérant que la Ville de Gracefield doit préparer les documents reliés au Programme pour l’élaboration des plans de protection des sources d’eau potable (PEPPSEP) d’ici le 31 mars 2024 ;

Considérant que la compagnie AKIFER a fait une offre de services pour de l’assistance et l’élaboration du plan de protection ;

Considérant que la résolution 2023-05-179 adoptée le 9 mai 2023 autorise une dépense au montant de 110 000,00 \$ pour ce dossier ;

En conséquence, monsieur le conseiller Alain Labelle, appuyé de monsieur le conseiller Hugo Guénette, propose et il est résolu :

D'octroyer le mandat à la compagnie AKIFER pour le Programme pour l'élaboration des plans de protection des sources d'eau potable (PEPPSEP).

D'autoriser monsieur le maire Mathieu Caron et madame la directrice générale Julie Jetté à signer tous les documents relatifs à la présente résolution.

Monsieur le maire Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2024-03-091 Mandat Deveau avocats – Dossier matricule 3898-89-8559

Considérant les nombreuses problématiques auprès de la sécurité publique à la propriété du matricule 3898-89-8559 ;

Considérant que plusieurs interventions ont eu lieu sur cette propriété ;

En conséquence, madame la conseillère Mélanie Lefebvre, appuyée de madame la conseillère Madeleine Caron, propose et il est résolu :

De mandater la firme Deveau avocats pour régulariser les problématiques dans ce dossier.

Monsieur le maire Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2024-03-092 Plan de Gestion des Actifs en Eau – Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

Considérant que la Ville de Gracefield reconnaît l'importance de gérer efficacement ses actifs municipaux pour assurer leur durabilité à long terme ;

Considérant que la gestion d'actifs a pour objectif de mettre en place les activités nécessaires pour maintenir les actifs en état de fournir des services durables et de qualité aux citoyens ;

Considérant que le plan de gestion des actifs (PGA) contribue à atteindre les objectifs stratégiques de la municipalité et à fournir des services durables et de qualité conformes au niveau de service convenu ;

Considérant que la Ville de Gracefield a pris connaissance du guide relatif au PGA du Ministère ainsi que des outils y afférents et qu'elle comprend chaque partie constituant le PGA ;

Considérant que le PGA permet d'optimiser l'utilisation des ressources financières et humaines en identifiant les actifs prioritaires et en planifiant les dépenses de manière plus proactive ;

En conséquence, monsieur le conseiller Jean-Philippe Caron, appuyé de monsieur le conseiller Hugo Guénette, propose et il est résolu que la ville de Gracefield s'engage à :

- Élaborer et mettre en œuvre un PGA en eau afin d'optimiser la gestion de ses actifs municipaux ;
- Transmettre, au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation au plus tard le 31 décembre 2026, le sommaire PGA ainsi que les informations requises par ce dernier.

Monsieur le maire Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Avis de motion – Premier projet de règlement numéro 242-2024 modifiant les règlements de zonage numéro 132 de l'ancienne municipalité de Wright, numéro 169.1 de l'ancienne municipalité de Gracefield, numéro 138 de l'ancienne municipalité de Northfield concernant les établissements d'hébergement touristique de courte durée pour les résidences secondaires

Monsieur le conseiller Alain Labelle donne un avis de motion et dépose le premier projet de règlement numéro 242-2024 modifiant les règlements de zonage numéro 132 de l'ancienne municipalité de Wright, numéro 169.1 de l'ancienne municipalité de Gracefield, numéro 138 de l'ancienne municipalité de Northfield concernant les établissements d'hébergement touristique de courte durée pour les résidences secondaires.

Monsieur le maire Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'avis de motion et le premier projet de règlement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL

Avis de motion – Projet de règlement numéro 243-2024 modifiant le règlement relatif à la tarification des permis et autre numéro 171-2017 pour l'ajout de l'usage « Établissement d'hébergement touristique »

Madame la conseillère Mélanie Lefebvre donne un avis de motion et dépose le projet de règlement numéro 243-2024 modifiant le règlement relatif à la tarification des permis et autre numéro 171-2017 pour l'ajout de l'usage « Établissement d'hébergement touristique ».

Monsieur le maire Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'avis de motion et le projet de règlement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL

Avis de motion – Projet de règlement numéro 244-2024 modifiant le règlement relatif à l'émission des permis et certificats numéro 166-2017 concernant les permis et certificats pour l'ajout de l'usage « Établissements d'hébergement touristique »

Monsieur le conseiller Hugo Guénette donne un avis de motion et dépose le projet de règlement numéro 244-2024 modifiant le règlement relatif à l'émission des permis et certificats numéro 166-2017 concernant les permis et certificats pour l'ajout de l'usage « Établissements d'hébergement touristique ».

Monsieur le maire Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'avis de motion et le projet de règlement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL

2024-03-093 Embauche d'un journalier saisonnier

Considérant l'offre d'emploi au département des travaux publics pour un poste de journalier saisonnier ;

Considérant la recommandation du comité de sélection ;

En conséquence, monsieur le conseiller Jean-Philippe Caron, appuyé de madame la conseillère Madeleine Caron, propose et il est résolu :

De procéder à l'embauche de monsieur Simon Lamoureux au poste de journalier saisonnier à compter du 8 avril 2024.

Que les conditions d'emploi soient assujetties aux dispositions de la convention collective en vigueur et l'échelon 2.

Monsieur le maire Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussignée, Jacqueline Boucher, trésorière, conformément à la Loi, certifie que la Ville de Gracefield dispose, au fonds général d'administration, de crédits suffisants pour les dépenses ci-haut énumérées sont engagées.

Jacqueline Boucher
Trésorière

VARIA

Note au procès-verbal :

Il n'y a aucun varia.

2024-03-094 Levée de la séance extraordinaire

Il est proposé par monsieur le maire Mathieu Caron et il est résolu :

De lever la présente séance extraordinaire à 18 h 03.

Monsieur le maire Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Le maire

La directrice générale adjointe et
greffière

Mathieu Caron

Julie Thérien

Approbation du procès-verbal :

Je, Mathieu Caron, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé la directrice générale adjointe et greffière de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 de la *Loi sur les cités et Villes*.

Mathieu Caron
Maire